

LE PETIT GUIDE

DU
Parc

DE **Maison**
Blanche

DEUXIÈME
N°2
ÉDITION



LE PARC
DE MAISON
BLANCHE

NEUILLY-SUR-MARNE



LE PARC
DE MAISON
BLANCHE

NEUILLY-SUR-MARNE

SUIVEZ LE GUIDE !

Vous venez de vous installer dans votre logement, au cœur du Parc de Maison Blanche et nous vous souhaitons la bienvenue !

En tant que nouvel habitant, vous participez à l'écriture d'une nouvelle histoire urbaine dans ce lieu singulier, chargé de mémoire.

Pensé pour vous, ce guide est le gage d'une installation réussie. Il compile les informations pratiques afin de faciliter vos premiers pas dans le quartier et à Neuilly-sur-Marne.

Outre les recommandations indispensables, il est une invitation à découvrir les opportunités qui s'offrent à vous, au Parc de Maison Blanche et au-delà !

SOMMAIRE

◆ P. 4

*Le Parc de Maison Blanche,
une aventure urbaine
singulière et ambitieuse*

◆ P. 8

*Entrez chez vous,
votre nouveau logement
au Parc de Maison Blanche*

◆ P. 10

*La nouvelle vie du Parc
de Maison Blanche*

◆ P. 14

*Neuilly-sur-Marne,
une ville verdoyante,
dynamique et attractive*

LE PARC DE MAISON BLANCHE, UNE AVENTURE URBAINE SINGULIÈRE ET AMBITIEUSE

RÉINVENTER UN LIEU, RACONTER UNE NOUVELLE HISTOIRE

Le Parc de Maison Blanche ouvre aujourd'hui une nouvelle page de son histoire...

De 1900 à nos jours, le Parc de Maison Blanche a accueilli un hôpital, comme en témoignent encore les majestueux bâtiments qu'il abrite, dont le château autrefois réservé au personnel administratif et hospitalier.

Le parc a été construit en plusieurs phases.

Conçu par l'architecte Morin-Goustiaux, les travaux démarrent à la fin du 19^e siècle. Le site est marqué par trois grandes campagnes de construction entre 1897 et 1935 et fait ensuite l'objet de nouveaux travaux dans les années 1980 pour une mise aux normes.

Depuis 1900, des arbres ont été plantés sur ce site arboré avec une identification de plusieurs espaces :

- ◆ Une allée centrale avec, pour principaux points de repère, le château et la salle des fêtes.
- ◆ Le mail Morin-Goustiaux au sud-est qui correspond à la partie la plus ancienne du site.
- ◆ Le jardin à l'anglaise au sud-ouest qui vient contrebalancer l'architecture linéaire de Morin-Goustiaux, pour laisser place à un espace plus bucolique composé de cheminements sinueux.
- ◆ Le nord-est du site est marqué par une impressionnante allée de platanes taillés en tête de chat, tandis que le nord-ouest se démarque par deux bâtiments conservés : l'ancien pavillon d'ergothérapie et le pavillon normand.

Les qualités du site, exceptionnelles, ont guidé le projet actuel : le patrimoine naturel et l'architecture des bâtiments sont conservés et valorisés. Ils sont au cœur de l'identité de votre quartier.

◆◆◆

En mariant ville et nature,
ce nouveau quartier valorise un héritage riche
et précieux, qui profite aussi bien
aux futurs habitants qu'aux Nocéens.

◆◆◆

L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DU PARC EN QUELQUES DATES

◆ 2014

Signature du traité de concession d'aménagement avec la Ville

◆ 2018

Début des travaux de la phase 1

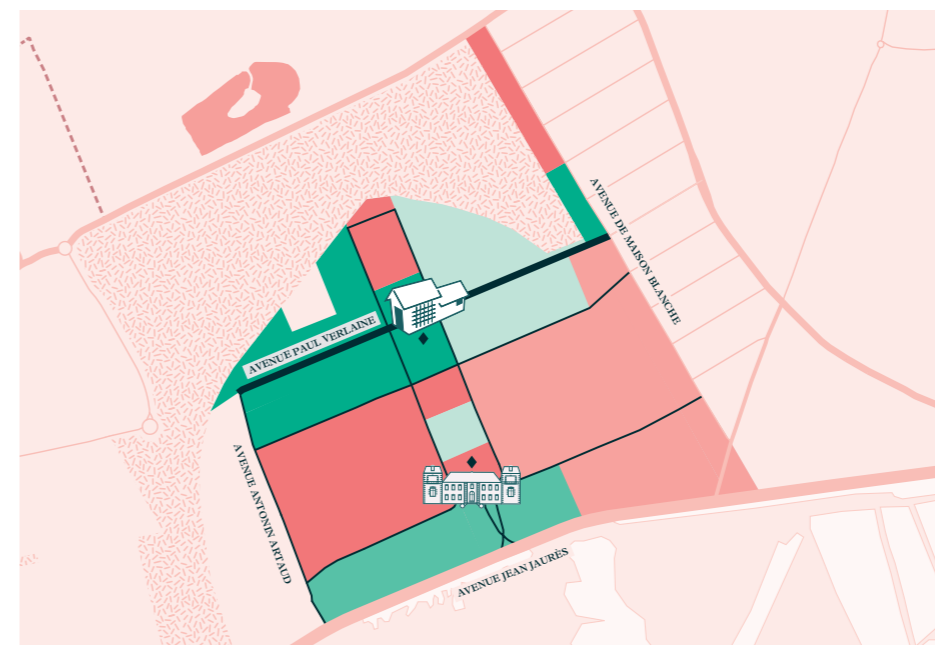
◆ 2020

Livraison des premiers logements de la phase 1

◆ 2030

Livraison des logements de la dernière phase et fin des travaux

L'opération d'aménagement



PHASAGE DE L'OPÉRATION (plan prévisionnel et susceptible d'évoluer)

Le phasage de l'opération prévoit la réalisation de 4 quartiers « prêts à vivre », issus de 4 chantiers successifs et indépendants.

- | | | |
|--|------------------|------------------|
| ■ Phase 1 (en cours de livraison depuis juin 2020 – livraisons terminées en 2022) | ■ Phase 2 (2025) | ■ Phase 3 (2028) |
| ■ Phase 2bis (2026) | ■ Phase 4 (2031) | |

FÉDÉRER LES ÉNERGIES ET LES AMBITIONS

Des acteurs de renom se sont réunis pour concevoir ce projet d'exception, en premier lieu la Ville de Neuilly-sur-Marne qui a confié à Grand Paris Aménagement le soin de sa réalisation. Depuis 2018 et la nouvelle répartition des compétences entre communes et territoires, c'est l'Établissement public territorial Grand Paris Grand Est qui, au titre de sa compétence « aménagement », pilote l'action de Grand Paris Aménagement sur cette opération.

La réalisation de la phase 1 a été menée par Grand Paris Aménagement avec différents partenaires, dont :

- ◆ Un architecte urbaniste, en charge de la coordination et de la conception des espaces publics : **Ateliers Lion et Tugec**
- ◆ **8 promoteurs** chargés de réaliser les logements de la phase 1 :
 - ◆ Bouygues Immobilier
 - ◆ Marignan Immobilier
 - ◆ Eiffage Immobilier
 - ◆ Icade
 - ◆ Kaufman & Broad
 - ◆ Nexity
 - ◆ OGIC
 - ◆ Vinci Immobilier

Représentés et coordonnés par un mandataire, **Constructions et Développement Urbains (CDU)**

- ◆ Des bailleurs sociaux :
 - ◆ **Seminoc**, bailleur de la ville
 - ◆ **CDC habitat**
 - ◆ **I3F**

- ◆ **Partager La Ville** pour les services innovants

UN ÉCOQUARTIER EXEMPLAIRE

Parce qu'il préserve la biodiversité du site, s'appuie sur la certification environnementale des bâtiments et participe d'une gestion responsable des ressources naturelles, le Parc de Maison Blanche correspond aux référentiels exigeants des écoquartiers d'aujourd'hui. Grâce à des dispositifs responsables et intelligents, le Parc de Maison Blanche aura une empreinte écologique réduite:

- ◆ Fourniture locale d'énergie par **un réseau géothermique urbain**, puisant la chaleur naturellement présente en profondeur pour chauffer vos habitations. Ce système est plus économique et plus propre qu'un dispositif classique.
- ◆ **Mise en place d'espaces de tri** directement sur la voie publique avec des points d'apport volontaire, enterrés dans le quartier.

- ◆ Gestion de l'éclairage urbain nocturne avec des **corridors écologiques** bénéficiant d'un éclairage mesuré et adapté, afin de favoriser la biodiversité.
- ◆ **Bonne performance thermique des logements** afin de maximiser votre confort, tout en diminuant vos consommations énergétiques.
- ◆ **Intégration des eaux de pluie au paysage urbain** (système de noues) afin de diminuer les besoins de traitement, préserver l'environnement et favoriser la biodiversité.
- ◆ **Valorisation du patrimoine végétal:** plus de 500 arbres sont conservés et plus de 900 sont plantés.

L'ÉCOPÂTURAGE AU PARC DE MAISON BLANCHE

Le Parc profite d'un système d'écopâturage: les tondeuses sont ainsi remplacées, de mai à octobre, par des brebis solognotes qui ponctuent le paysage.

L'écopâturage permet une gestion facile et écologique des espaces verts. Surtout, il se suffit à lui-même: pas besoin de nourrir les moutons, ils se nourrissent sur place.



UN CHANTIER RESPONSABLE ET À FAIBLES NUISANCES, POUR QUOI FAIRE ?

Votre écoquartier s'est construit grâce à un chantier vert. Une attention particulière a été portée à la biodiversité déjà présente sur site.



Protection spécifique des arbres dans les zones de chantier



Circulation maîtrisée des engins sur les temps de chantier (7 h - 18 h 30)



Nuisances limitées, pour les riverains, les ouvriers mais également pour l'environnement



Tri et réutilisation des ressources issues de la démolition des infrastructures existantes et des arbres abattus

UN PARTI PRIS ARCHITECTURAL, MÉLANGE UNIQUE DE TRADITION ET DE MODERNITÉ

Les architectes des Ateliers Lion ont dessiné le projet de reconversion du site en tenant compte de cette identité et des façades d'origine.

Le château et sa façade néo-Louis XIII, les pavillons Morin-Goustiaux et leur architecture de brique et de métal, le château d'eau de la future place centrale, toute cette richesse est préservée et valorisée.



ENTREZ CHEZ VOUS, VOTRE NOUVEAU LOGEMENT AU PARC DE MAISON BLANCHE

PRÉPAREZ VOTRE INSTALLATION, EMMÉNAGEZ SEREINEMENT :

Votre arrivée dans votre logement s'accompagne d'un certain nombre de démarches à effectuer, indispensables et, pour certaines, obligatoires. Elles participent d'une installation réussie, d'une sécurité et d'un confort au quotidien.

Pour vous inscrire sur les listes électorales et inscrire vos enfants à l'école, rapprochez-vous de la mairie.

La fibre est disponible! Prenez contact avec l'opérateur de votre choix.

Des bennes à cartons sont disponibles pour votre déménagement!



ASSUREZ VOTRE LOGEMENT

Avant votre emménagement, il est obligatoire de souscrire à une assurance pour couvrir votre logement et ses dépendances. Elle est à renouveler chaque année. En cas de sinistre, prévenez votre assureur dans les plus brefs délais, en veillant à fournir la preuve des dommages.

COMMUNIQUEZ VOTRE ADRESSE

Signalez votre changement d'adresse aux organismes et services publics avec lesquels vous traitez. Pensez également à mettre à jour les noms sur les boîtes aux lettres et plaques nominatives. Vous pouvez prévoir le transfert de courrier auprès des services de La Poste.

GÉREZ VOS ABONNEMENTS AUX NOUVEAUX SERVICES

Avant votre arrivée, vous devez faire le choix des distributeurs d'énergie et d'électricité. Prenez contact avec ces services avant votre emménagement.

Le réseau de géothermie assure par ailleurs le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans votre logement. Ces abonnements, propres à chaque immeuble, sont collectifs et gérés successivement par les promoteurs et les syndicats de copropriété.

Enfin, pour profiter pleinement de votre logement, vous devrez souscrire à divers nouveaux contrats : téléphone, Internet, télévision.

ADOPTÉZ LES BONS GESTES : BIEN VIVRE CHEZ SOI, BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'entretien quotidien de votre logement vous permet de profiter pleinement de votre cadre de vie, de préserver l'environnement, votre confort et votre sécurité.

PRÉSERVEZ VOTRE ENVIRONNEMENT

- ◆ **Ne jetez pas les déchets sur le site. Les noues, formées par de larges fossés, transportent à ciel ouvert l'eau de pluie. Les déchets jetés dans la nature finiraient dans ce système de récupération, entravant l'écosystème mis en place.**
- ◆ **Par mesure de précaution, en raison des occupations passées sur le site, il est interdit de planter des arbres fruitiers ou de réaliser des potagers.**
- ◆ **Le compostage permet de réduire la quantité de déchets ménagers : le compost vous évite l'achat et l'utilisation d'engrais chimiques.**
- ◆ **Adoptez l'autocollant « Stop Pub », disponible gratuitement en mairie.**
- ◆ **Donnez une seconde vie à vos objets : déposez votre annonce sur la plateforme www.territoire-reemploi.fr.**

LES GESTES RESPONSABLES

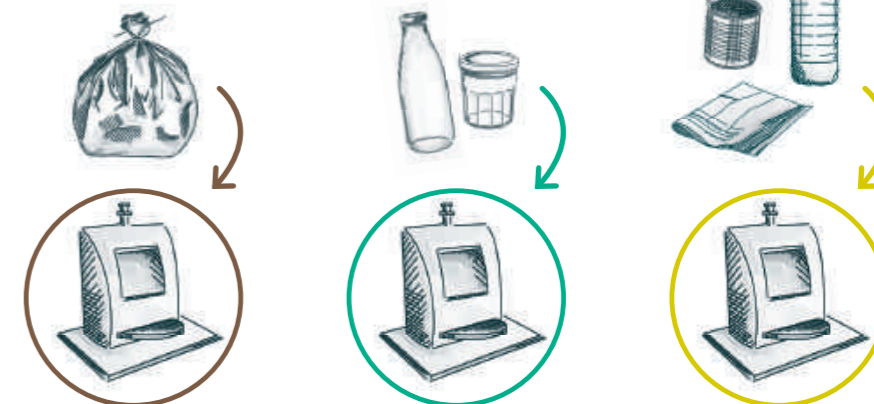
Optez pour des systèmes basse consommation et optimisez l'utilisation des équipements dans votre appartement (double commande de la chasse d'eau, par exemple). Évitez les utilisations intensives ou prolongées (écoulement d'eaux, programmes de lavage ou de cuisson).

LES GESTES VERTS

Réduisez vos déchets en limitant votre consommation de suremballages : préférez les produits rechargeables ou en vrac. Avant de jeter, pensez à donner les objets que vous n'utilisez plus. Il vous revient par ailleurs de trier vos déchets ou équipements usagés en les déposant dans les endroits adaptés et en veillant aux échéances de ramassage.

Des points d'apport volontaire enterrés sont répartis dans le quartier, pour rendre la collecte plus efficace et faciliter le tri.
Des bornes spécifiques, de 3 types, sont à votre disposition :

Attention : Ne pas stationner ni déposer des déchets à côté des bornes : c'est interdit et verbalisable.
Pensez à plier les cartons pour les faire entrer plus facilement dans les bornes ou pour les présenter aux encombrants s'ils sont trop volumineux.



LES BONS COMPORTEMENTS

De manière générale, respectez les règles de vie commune et pensez à prévenir en cas de nuisance anticipée (travaux, bruits d'occupation, fête). Veillez à laisser libre les accès et espaces communs, en utilisant les locaux de stockage adéquats (vélos, poussettes, stationnement). Dans tous les cas, une bonne communication demeure au cœur des relations de voisinage!

LES GESTES D'ENTRETIEN

Vérifiez régulièrement l'état général de vos équipements électriques (fusibles, branchements), sanitaires (canalisations, joints), de chauffage (convecteurs et canalisations), dispositifs d'aération (bouches d'extraction et d'entrée d'air) et les ouvertures (portes et fenêtres).

Les **déchets encombrants** sont collectés le **1^{er} mercredi de chaque mois** (objets à déposer, la veille, à partir de 19 heures). La déchetterie-recyclerie de Neuilly-sur-Marne a ouvert ses portes début 2021. Retrouvez les informations pratiques p. 18.

LA NOUVELLE VIE DU PARC DE MAISON BLANCHE

UN NOUVEAU QUARTIER QUI S'OUVRE AVEC L'ARRIVÉE DES PREMIERS HABITANTS...

En tant que nouvel habitant, vous avez accès à des services, qui s'étofferont au fur et à mesure des arrivées tandis que les travaux se poursuivront.

POSEZ LES FUTURES BRIQUES DU PARC DE MAISON BLANCHE

À chaque étape s'affirme une volonté d'assurer un lien étroit entre les acteurs du quartier et les habitants, grâce à des réunions de concertation. En tant que nouvel habitant, pionnier sur ce territoire, vous êtes invité à poursuivre cette démarche : **prenez part au dialogue et venez échanger sur ce projet d'ampleur.**

S'INFORMER ET PARTICIPER À LA NAISSANCE DU QUARTIER

Depuis 2017, Grand Paris Aménagement s'engage avec les habitants de la ville et les nouveaux habitants dans une démarche participative de concertation. Incarnée en premier lieu par la Maison du projet, à l'entrée du Parc, la concertation se poursuit à travers l'organisation de réunions publiques, ateliers et visites. Ces rencontres sont l'occasion d'entendre vos besoins et priorités et de formuler des propositions d'amélioration du projet en conséquence.

Pour connaître les prochaines échéances, ou pour toute demande relative à l'aménagement du quartier ou aux problématiques rencontrées sur l'espace public, connectez-vous à l'application du Parc de Maison Blanche ou écrivez à l'adresse e-mail suivante : maison.blanche@grandparisamenagement.fr

À TERME, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES POUR TOUS LES NOCÉENS



SANTÉ ET AIDE À LA PERSONNE
1 maison médicale
1 résidence pour personnes âgées



CULTURE
1 salle des fêtes
1 équipement culturel



PETITE ENFANCE
1 maison des assistantes maternelles
1 crèche
(2021)



ENFANCE
1 école maternelle de 8 classes
(2022)
2 groupes scolaires



EMPLOIS ET COMMERCES
5 500 m² de commerces (à partir de 2021)
40 000 m² d'activité et tertiaire

... ET UN ÉVENTAIL DE SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

UNE NOUVELLE CENTRALITÉ

Le quartier de Maison Blanche se déploie autour de la place Louise-Labé. À proximité de cette place reconvertie, équipements publics, animations, commerces de proximité et restaurants organiseront la vie du quartier et constitueront pour tous les habitants du Parc et pour tous les Nocéens une centralité nouvelle, ouverte et conviviale.

LA VIE EST BELLE, PROFITEZ-EN AVEC VOTRE CONCIERGERIE O₂

La conciergerie O₂ prend soin de vous et de votre quotidien ! Profitez de nombreux services en bas de chez vous et simplifiez votre quotidien : réception de colis, commandes de paniers de produits frais, pressing, cordonnerie et retouches, recherche de prestataires du quotidien (bricoleur, plombier, garde d'enfants, ménage...), garde de clefs, renseignements sur la vie du quartier, échanges et activités entre résidents. La conciergerie O₂ vous offre confort et convivialité au cœur du quartier.

VOS VOISINS VOUS ATTENDENT DÉJÀ SUR SMILE!

Smile est votre réseau social de voisinage, local et collaboratif, sélectionné pour partager la vie de votre quartier. Tous les habitants sont invités à rejoindre le mouvement. Il vous permet de mutualiser des objets, échanger des services en toute confiance, partager l'actualité du quartier et vous rencontrer.

L'ARRIVÉE DE COMMUNAUTO

Communauto vous propose de louer des voitures en libre-service 24 h/24 et 7j/7. Les véhicules vous attendent dans des espaces de stationnement réservés, pour quelques minutes, une heure, une journée ou plus. Réservez votre véhicule par Internet ou par téléphone, et prenez-en possession à la station de votre choix. Payez en fonction du temps et du nombre de kilomètres parcourus. Ce service est disponible depuis l'automne 2020 dans le Parc de Maison Blanche!

S'INSCRIRE



Retrouvez toutes les informations
sur le site laconciergerie-o2.fr.
Inscrivez-vous auprès de vos concierges
pour profiter des services.



www.smile.com
ou téléchargez l'application Smile
disponible sur iPhone et Android.



www.communauto.paris
Inscrivez-vous en ligne.

POUR EN SAVOIR PLUS
Rendez-vous sur le site leparcmb.fr
ou téléchargez l'application
du Parc de Maison Blanche.



VOS SERVICES ET COMMERCES DISPONIBLES

SUR LA PLACE LOUISE-LABÉ

- ◆ **La Cabane**
Structure multi-usage commandée par Grand Paris Aménagement à Secousses Architectes. Elle a vocation à accompagner le développement progressif du quartier et offrir à ses nouveaux habitants un espace dans l'attente de la livraison de ses services définitifs. Aujourd'hui installée dans l'ancienne chaufferie, elle accueille depuis décembre 2020 la conciergerie O₂.
- ◆ **La Conciergerie O₂**
Provisoirement installée dans la Cabane, elle prendra définitivement ses quartiers sur la Place Louise-Labé, au rez-de-chaussée d'un immeuble, début 2022.

- ◆ **Les véhicules et places réservées Communauto**
- ◆ **Des commerces à venir, à partir de 2021**

À PROXIMITÉ DU PARC

- ◆ **Centre commercial**
À 5 minutes en voiture
Avenue Jean-Jaurès
- ◆ **Marché de la Patinoire**
À 8 minutes à vélo
Les mercredi et samedi
de 8h à 13h

VOS TRAJETS DANS LE QUARTIER

Pour favoriser la mobilité responsable et les déplacements doux, votre quartier bénéficie d'un service facilitant l'autopartage et le covoiturage, et est irrigué par de nombreuses pistes cyclables.

Pendant quelques mois encore, le quartier s'aménage en vue d'accueillir vos prochains voisins.

Si les gênes et nuisances se veulent limitées, se déplacer dans un quartier en construction ne s'improvise pas: certains axes et certains accès sont susceptibles d'être fermés temporairement, tandis que des plans de circulation permettront d'accommoder les déplacements individuels avec le trafic afférent au chantier.

Des informations complémentaires vous seront transmises via des flashes infos dans votre immeuble et sur le site Internet du quartier: leparcmb.fr.

LES TRANSPORTS ACCESSIBLES DEPUIS LE PARC

Ouvert sur la ville et les alentours, votre quartier est parfaitement connecté et accessible:

- ◆ Depuis **Le Chénay-Gagny** sur le RER E, vous rejoignez **Hausmann – Saint-Lazare en moins de 30 minutes.**
- ◆ Depuis **Chelles-Gournay**, le transilien P vous amène à Paris, **Gare de l'Est en 13 minutes**, et le RER E à **Saint-Lazare en moins de 30 minutes.**
- ◆ Depuis **Neuilly-Plaisance**, le RER A vous permet de rejoindre Paris, **Nation, en 9 minutes.**
- ◆ **Au cœur du quartier**, le **bus 643** vous permet de rejoindre le **RER E à Chénay-Gagny.**
- ◆ Le **bus 203**, accessible à la **sortie piétonne du Parc du Croissant Vert**, vous permet de rejoindre le **RER A à Neuilly-Plaisance.**



Moins de 20 minutes pour le RER A Neuilly-Plaisance; environ 5 min du RER E Le Chénay-Gagny



Rejoignez Paris par le RER en une trentaine de minutes



À moins de 10 minutes à pied du RER E Le Chénay-Gagny



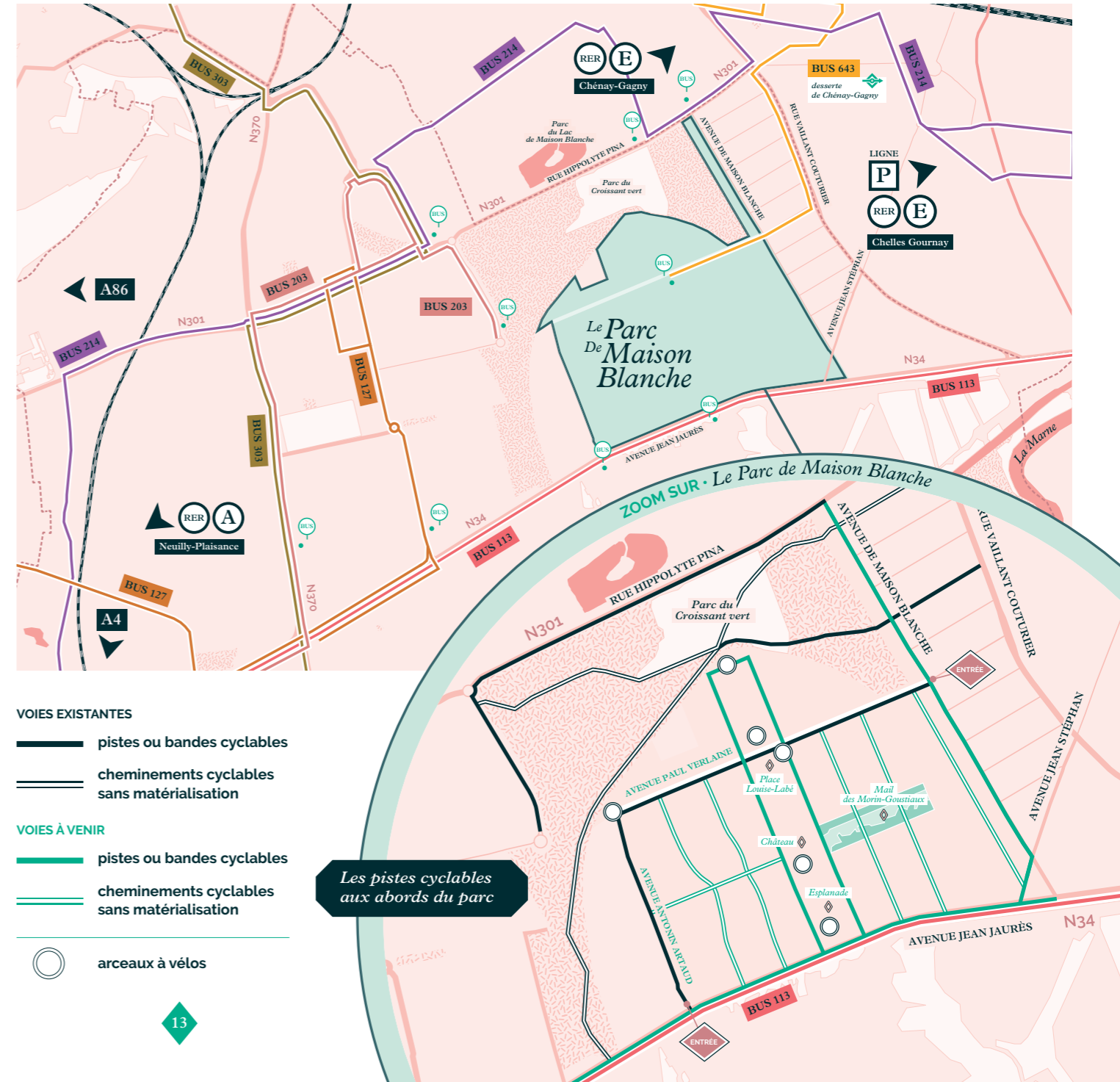
Le Quartier est desservi par les bus 113, 203 et 643 qui permettent de rejoindre les RER A, E et le transilien P

Cette offre existante sera prochainement complétée et étoffée pour faciliter votre mobilité:

- ◆ L'extension du RER E mi-2023, pour rejoindre **La Défense en 35 minutes.** Plus d'informations sur: www.rer-eole.fr
- ◆ Sur **l'Avenue Jean-Jaurès**, le projet **Bus Bords de Marne** consiste à réaliser des voies dédiées aux bus et à créer une nouvelle ligne de bus entre Val de Fontenay et Chelles-Gournay, en reprenant en partie l'itinéraire de l'actuelle ligne 113. Plus d'informations sur le site: bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr



L'évolution de la circulation interne au quartier est disponible sur l'application du Parc Maison Blanche ou sur le site internet. En cas de doute ou d'interrogation, vous pouvez écrire à maison.blanche@grandparisamenagement.fr.



- VOIES EXISTANTES**
- pistes ou bandes cyclables
 - cheminements cyclables sans matérialisation
- VOIES À VENIR**
- pistes ou bandes cyclables
 - cheminements cyclables sans matérialisation
 - arceaux à vélos

NEUILLY-SUR-MARNE,
UNE VILLE
VERDOYANTE,
DYNAMIQUE
ET ATTRACTIVE

◆
DÉCOUVRIR
VOTRE VILLE,
NEUILLY-SUR-MARNE

Située à 15 km seulement à l'est de Paris, le long des berges de la Marne et du canal de Chelles, Neuilly-sur-Marne vous offre un cadre de vie verdoyant et agréable. À proximité de chez vous, de nombreuses promenades sont accessibles sur les bords de Marne, au Parc du Croissant vert ou au Parc départemental de la Haute-Île.



◆◆◆
Profitez d'un cadre de vie
verdoyant et agréable,
aux portes de Paris.





LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DISPONIBLES

- ◆ **Stade Athlétisme**
Rue Hippolyte Pina
- ◆ **Stade Georges Foulon**
Terrain de football
Avenue de Verdun
- ◆ **Stade Guy Boniface**
Terrain de rugby
2, rue du Port
- ◆ **Gymnase Henri Deglane**
32, rue d'Anjou
- ◆ **Gymnase Marcel Cerdan**
Rue du 19-Mars-1962
- ◆ **Ass Tennis Club**
35, rue du 11-Novembre
- ◆ **Gymnase René Pallud**
15, rue Joliot Curie
- ◆ **Patinoire municipale**
Avenue Léon Blum
- ◆ **Piscine Plein Soleil**
13, rue du 19-Mars-1962
- ◆ **Base nautique et ses associations**
Port de plaisance

VOTRE VILLE
ET SES SERVICES,
À PORTÉE DE MAIN

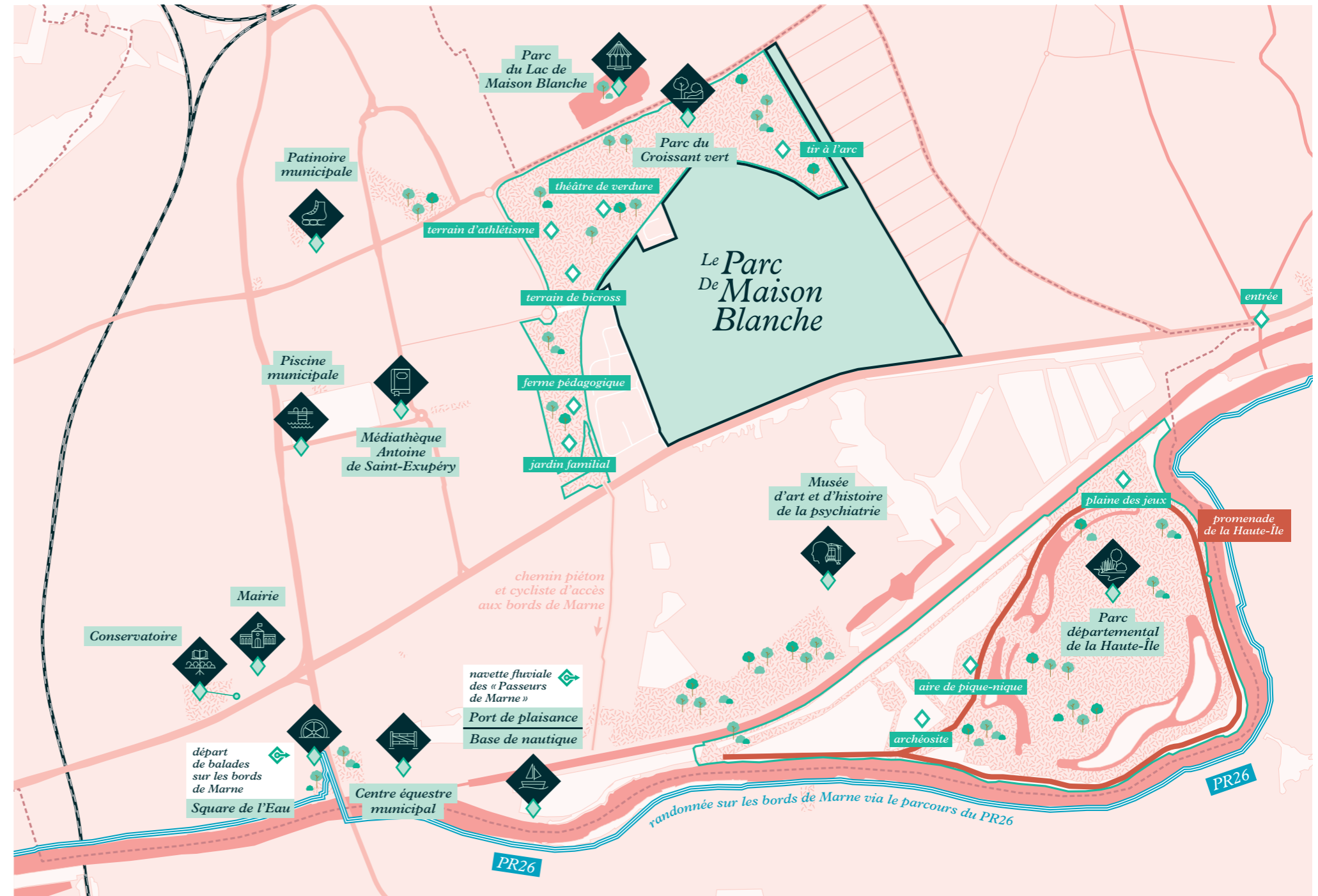
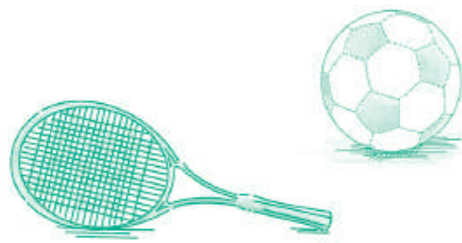
La diversité des services proposés en matière d'emploi, de santé et d'éducation, de culture et de sport participe pleinement à l'attrait du territoire nocéen.

À Neuilly-sur-Marne, on recense ainsi 26 établissements scolaires, 1 conservatoire de musique et 1 conservatoire de danse, des équipements sportifs pour toutes les disciplines, de l'athlétisme à l'équitation en passant par le football, 4 résidences seniors, etc.

Plus de 200 associations sont également présentes sur le territoire et participent à la vitalité de la ville, au service de tous les habitants au niveau sportif, culturel mais aussi associatif et éducatif.

DE BONNES ADRESSES
POUR LES AMOUREUX DE LA NATURE

Le Parc de Maison Blanche se situe à proximité d'autres espaces naturels exceptionnels, que l'on peut rejoindre facilement à pied ou à vélo: le Parc de la Haute-Île, le Parc du Croissant vert, les berges de la Marne, le canal de Chelles...



INFORMATIONS PRATIQUES

Hôtel de Ville

1, place François Mitterrand
01 43 08 96 96

Commissariat de police

4, boulevard du Maréchal Foch
01 56 49 10 10

Service postal

37, rue du Roussillon
4, boulevard de la République

Médecin et pharmacie de garde

www.neuillysurmarne.fr
/actions-sociales-et-sante
/pharmacies-de-garde/

Maison des services publics

20, rue Paul et Camille Thomoux
01 41 54 80 55

Pour plus d'informations sur les consignes de tri, le calendrier et les horaires de collecte, les déchetteries, ou pour obtenir vos équipements de compostage :

0800 50 49 36 ou grandparisgrandest.fr

Déchetterie-recyclerie intercommunale de Neuilly-sur-Marne

1, avenue des Marchandises (angle de l'avenue Paul Doumer et de l'avenue Aristide Briand)

LES HORAIRES

Lundi : 14 h–17 h
Mardi : Fermée
Mercredi, jeudi, vendredi : 9 h–12 h et 14 h–17 h
Samedi : 9 h–12 h et 14 h–18 h
Dimanche : 9 h–13 h

Déchetterie de Noisy-le-Grand

9, rue de la Plaine

LES HORAIRES

Lundi : 14 h–17 h
Mardi : 9 h–12 h et 14 h–17 h
Mercredi : 9 h–12 h et 14 h–17 h
Jeudi : fermée
Vendredi : 10 h–12 h et 14 h–19 h
Samedi : 9 h–12 h et 13 h–18 h
Dimanche : 9 h–13 h
Fermée les jours fériés

VOS INTERLOCUTEURS ET LEURS COMPÉTENCES

Pour toute question sur votre immeuble ou votre logement :

Contactez votre syndicat de copropriété ou votre promoteur

Pour toute demande sur l'aménagement, la vie du quartier et les chantiers en cours dans le Parc de Maison Blanche :

maison.blanche@grandparisamenagement.fr

Pour toute demande sur la gestion des déchets :

EPT Grand Paris Grand Est au :
0800 50 49 36 (numéro vert, gratuit)
ou sur le site www.grandparisgrandest.fr

Conciergerie O₂

Parc Maison Blanche
Place Louise Labé
07 62 50 61 02
contact-mb@laconciergerie-o2.fr
laconciergerie-o2.fr / Rubrique :
« Votre conciergerie Maison Blanche »

Votre association de quartier

Association des résidents
du Parc Maison Blanche :
www.arpmf.fr
contact@arpmf.fr

LA VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE

Pour toute demande sur les services municipaux :

Retrouvez l'ensemble des contacts sur le site de la ville
www.neuillysurmarne.fr
ou renseignez-vous au 01 43 08 96 96

LES HORAIRES

9 h–12 h 14 h–18 h



LES NUMÉROS D'URGENCE

| | | |
|----------|------|--------|
| Pompiers | SAMU | Police |
| 18 | 15 | 17 |



grandparis
aménagement



Marignan

EIFFAGE
IMMOBILIER



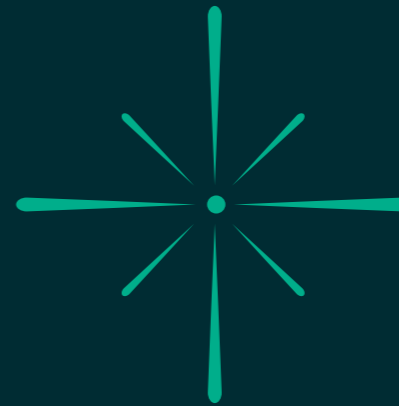
KAUFMAN
& BROAD



VINCI
IMMOBILIER

Constructions et
Développements
Urbains





RENDEZ-VOUS SUR
leparcmb.fr

*Imprimé en mai 2021
Papier 100% recyclé
Imprimerie RGI certifiée IMPRIM'VERT
Conception : Agence 4août*